

La d  pense de protection de l  environnement

Dossier de la r  daction de H2o
January 2016

En 2013, l'ensemble des d  penses consenties pour la protection de l'environnement par les m  nages, les entreprises priv  es et les administrations publiques a repr  sent   47,2 milliards d'euros, en progression de 1,8 % par rapport    2012. La progression du co  t de la gestion publique des d  chets m  nagers, la hausse des ventes de v  hicules   lectriques et l'augmentation de la proportion de biocarburants incorpor  s dans les carburants classiques contribuent    cette croissance. En ajoutant    cette d  pense les th  matiques relatives    la gestion des ressources,    savoir l'alimentation en eau potable et le secteur de la r  cup  ration, plus de 67 milliards d'euros sont d  pens  s en France dans le domaine de l'environnement. La chute des cours des mati  res premi  res a contribu      une baisse de la d  pense dans le domaine de la r  cup  ration. En revanche, la d  pense en faveur des   nergies renouvelables est en hausse de 8,2 % en 2013, notamment dans la production hydraulique.

Entre 2000 et 2013, les d  penses de protection de l'environnement et de gestion des ressources augmentent    un rythme plus   lev   que celui du produit int  rieur brut (PIB). Les pouvoirs publics ont contribu      cette dynamique de croissance des pr  occupations environnementales de la soci  t   par le biais de mesures incitatives (dispositif bonus/malus par exemple). De m  me, la r  glementation a influ   sur la progression de la d  pense en imposant en particulier une am  lioration technique des proc  d  s utilis  s (collecte s  lective des d  chets, mise aux normes des stations d'  puration...).

D  pense nationales li  es    l'environnement

   L'  dition 2015 des comptes de l'environnement